

RECOMMANDATIONS  
DU SERVICE DES  
TRAVAUX PUBLICS

RÉSULTATS DU  
PROJET PILOTE SUR  
LE COMPOSTAGE  
DOMESTIQUE

VENTE  
DE LA CARTE  
AXIONS

RUBRIQUE  
DES  
ORGANISMES

PAGES 6 ET 7

PAGES 11 ET 12

PAGE 18

PAGES 22 ET 23



**LE  
PETIT**

**RAPPORTEUR**



VOLUME 31

NUMÉRO 7

NOVEMBRE 2009

STONEHAM • TEWKESBURY • SAINT-ADOLPHE

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE  
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal lors des séances des 14, 21 et 28 septembre 2009. Le livre des procès-verbaux des séances du conseil peut être consulté au Service du greffe, durant les heures normales de bureau et les procès-verbaux des séances du conseil de l'année courante sont déposés en référence à la bibliothèque et peuvent être consultés sur notre site Internet.

## SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2009

Le conseil appuie la requête de prolongement du réseau Internet haute vitesse dans le secteur du chemin Jacques-Cartier sud auprès de la Coopérative de Câblodistribution de l'Arrière-Pays.

Autorisation à la directrice générale afin de présenter une demande de subvention au programme Climat municipalités, et à confirmer l'engagement de la municipalité à élaborer ou faire élaborer dans les délais requis un inventaire et un plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du dossier de fermeture de bureaux de poste, la municipalité demande au ministre responsable de Postes Canada que le gouvernement fédéral modifie le cadre stratégique et financier s'appliquant à Postes Canada, qu'il exige de celui-ci qu'elle se comporte comme un organisme public et non comme une entreprise commerciale et qu'il maintienne les bureaux de postes ouverts, notamment celui de la municipalité.

Adoption du plan de mise en œuvre de la municipalité en prévision de l'attestation du schéma de couverture de risques de la MRC de La Jacques-Cartier.

## SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2009

Autorisation au directeur du Service des travaux publics à installer des panneaux de signalisation « arrêt obligatoire » aux intersections de divers chemins de la municipalité.

Une résolution est adoptée concernant des recommandations de paiement numéro 2 dans le cadre de la municipalisation des chemins Majorique, des Alpagnes et de la réfection d'une partie du boulevard Talbot Sud.

## SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Le conseil accuse réception de la lettre de démission de madame Nathalie Gagnon, directrice du Service des loisirs et de la culture.

Une nouvelle résolution est adoptée concernant des recommandations de paiement numéro 3 dans le cadre de la municipalisation des chemins Majorique, des Alpagnes, secteur du chemin de la Chouette, secteur des chemins Jacques-Cartier Sud et du Moulin, secteur du mont Wright.

Source : Direction générale



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE  
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

325, chemin du Hibou  
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 1R8  
418 848-2381 • Téléc. : 418 848-1748  
COURRIEL : [mairie@villestoneham.com](mailto:mairie@villestoneham.com)  
INTERNET : [www.villestoneham.com](http://www.villestoneham.com)

## NUMÉROS IMPORTANTS

<b>URGENCE</b>		<b>9-1-1</b>
INFO SANTÉ		8-1-1
SERVICES COMMUNAUTAIRES ET GOUVERNEMENTAUX		2-1-1
POLICE (24 h)	418 310-4141	
Bureau municipal	418 848-2381	
Plaintes	418 848-2381, poste 221	
Garage municipal	418 848-1969	
Urgence septique (Sani-Charlevoix)	1 418 639-2731	
Bibliothèque	418 848-3399	
Écocentre	418 848-3134	
Loisirs municipaux	418 848-2381	
Pavillons des loisirs		
• Stoneham ( <i>maison des jeunes</i> )	418 848-3457	
• Tewkesbury	418 848-5335	
Maison des organismes	418 848-4433	
Bureau de poste	418 848-3380	
École du Harfang-des-Neiges	418 634-5546	
Presbytère	418 849-4436	
MRC de La Jacques-Cartier	418 844-2160	

## HORAIRE — BIBLIOTHÈQUE JEAN-LUC GRONDIN

Lundi	13 à 15 h (été/hiver)
Mardi	19 à 21 h (été/hiver)
Mercredi	13 à 15 h (été/hiver)
Judi	19 à 21 h (été/hiver)
Vendredi	19 à 21 h (hiver)
Samedi	10 à 11 h 30 (hiver)

## LE PETIT RAPPORTEUR Volume 31, n° 7, novembre 2009

COORDINATION : G. G. St-Laurent,  
F. Mathieu  
C. Rhéaume

CONCEPTION ET GRAPHISME : Impression'Art  
REVISION D'ÉPREUVES : C. Rhéaume  
PUBLICITÉ : C. Rhéaume  
IMPRESSION : Imprimerie Budget



Imprimé sur  
papier recyclé

# LE RÔLE D'ÉVALUATION *et vous*



Le nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2010 à 2012 est arrivé! Celui-ci servira de base d'imposition pour l'émission des comptes de taxes pour les trois prochaines années.

Nous vous rappelons que le nouveau rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau ou sur le site WEB de la municipalité, [www.villestoneham.com](http://www.villestoneham.com). Le lien est sur la page d'accueil. Cliquer sur l'icône « la carte interactive ».

Tel que mentionné dans l'édition précédente du Petit Rapporteur, nous continuons ici l'énumération des questions les plus fréquemment soulevées en matière d'évaluation foncière.

## 6. Peut-on contester la valeur inscrite au rôle?

Entre le dépôt du rôle et le 1<sup>er</sup> mai suivant l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation, une plainte peut être formulée à l'égard d'un immeuble inscrit à ce rôle.

Cela signifie que le droit de plainte peut s'exercer seulement lors du premier exercice d'un rôle, excepté pour sa tenue à jour ou lorsque l'évaluateur n'a pas effectué une modification prévue dans le cadre de cette opération.

## 7. Qui peut déposer une plainte?

Toute personne qui a un intérêt quelconque peut formuler une plainte. Ainsi donc, en plus du propriétaire, un locataire peut exercer ce droit puisque les taxes foncières influencent son loyer.

## 8. Sur quoi doit-on se baser pour déposer une plainte?

En se basant sur la « valeur uniformisée » inscrite sur le compte de taxes, il s'agit de se demander si, dans l'hypothèse où cet immeuble avait été mis en vente à la « date du marché » indiquée sur ce même compte, on aurait pu trouver un acheteur pour cette même valeur. Si, après mûre réflexion, la réponse s'avère négative, il y aurait lieu de déposer une plainte.

## 9. Quelle est la procédure de plainte?

C'est notamment sur les procédures de plaintes que la loi a été modifiée en 1998. Dorénavant, une révision administrative sera obligatoire avant de déposer une plainte

devant le Tribunal administratif du Québec. La révision administrative est effectuée par l'évaluateur suite au dépôt par le contribuable d'une demande de révision auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation avant le 1<sup>er</sup> mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation. La demande de révision doit être effectuée sur une formule prévue à cet effet. Le contribuable et l'évaluateur pourront conclure une entente sur une modification au rôle au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre de la même année. À noter que le versement d'une somme pourra être exigé du contribuable par l'organisme municipal responsable de l'évaluation en même temps que le dépôt d'une demande de révision. Pour notre municipalité, la MRC de La Jacques-Cartier est l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRE).

Dans le cas où il n'y aurait pas eu entente dans le délai prévu, le contribuable qui a fait la demande de révision pourra déposer une plainte auprès du Tribunal administratif du Québec, au plus tard le trentième jour qui suit la date limite pour conclure une telle entente.

Cette plainte se fait par le dépôt de la formule prescrite, au greffe de la Cour des petites créances, accompagnée d'une somme d'argent ou un chèque suivant les barèmes établis à cet effet.

## 10. Doit-on acquitter son compte de taxes dans les délais prescrits, même en cas de plainte?

Le dépôt d'une plainte ne dispense pas le contribuable de son obligation d'acquitter la totalité des taxes applicables à cet immeuble. Cependant, dans le cas où la valeur de l'immeuble serait diminuée à la suite d'une entente avec l'organisme municipal responsable de l'évaluation ou d'un jugement du Tribunal administratif du Québec, la municipalité remboursera les taxes pour cette portion de valeur ainsi que les intérêts qui en découlent.

Nous espérons que ces quelques informations vous permettront de mieux comprendre les conséquences du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation et de répondre à certaines questions concernant l'évaluation foncière notamment le droit de plainte.

Source: Direction générale et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

## Avis aux résidents

À STONEHAM-ET-TEWKESBURY

### INSTAURATION D'AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE 175

Québec, le 6 octobre 2009 — Dans un souci d'accroître la sécurité des usagers de la route, le ministère des Transports continue de mettre en oeuvre, d'une façon progressive sur la route 175, divers aménagements de sécurité notamment dans le secteur du kilomètre 62 à Stoneham-et-Tewkesbury où se sont produits dernièrement des accidents qui auraient été causés par la somnolence ou la distraction de conducteurs.

La première mesure réalisée fut celle d'abaisser la vitesse à 70 km/h, afin d'inciter les conducteurs à ralentir dans ce secteur en raison des nombreux accès et intersections entraînant à l'occasion des manoeuvres conflictuelles.

Au cours des prochains jours, une seconde mesure sera concrétisée. Elle consiste à instaurer temporairement, soit jusqu'à la mise en service de la nouvelle route à quatre voies divisées, des avertisseurs sonores sous forme de bandes rugueuses incrustées dans la chaussée. Cet aménagement vise à

maintenir le conducteur en alerte puisqu'il produit des vibrations inconfortables et bruyantes pour l'usager qui le traverse. Il convient toutefois de mentionner que le roulement des pneus sur la chaussée munie de bandes rugueuses occasionne un bruit qui peut être désagréable pour les résidents du secteur.

De plus, une troisième mesure est bientôt prévue. Le marquage existant sera modifié par une ligne double signifiant que les dépassements sont interdits dans la zone ainsi marquée.

Nous vous incitons à considérer que le jumelage de ces différentes mesures accroîtra la sécurité dans votre secteur.

475, boul. de l'Atrium, Québec, QC G1H 7H9

Téléphone : (418) 643-1911

Télécopieur : (418) 646-0003

[www.dcnat@mtq.gouv.qc.ca](mailto:www.dcnat@mtq.gouv.qc.ca)

# ÉCOCENTRE

NOUVEL HORAIRE  
HIVERNAL

DU 14 NOVEMBRE AU 27 MARS

- OUVERT les jeudis, vendredis et samedis  
de 8 h 30 à 16 h
- FERMÉ les lundis, mardis, mercredis et dimanches

Source : Direction générale

# POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS



Voici quelques recommandations, pertinentes particulièrement en saison hivernale, afin de faciliter la collecte de vos bacs roulants de récupération et d'ordures ménagères :

- La réglementation municipale stipule que les bacs 360 litres doivent être placés en bordure de la voie publique, à compter de 7 h le jour de la collecte (nous permettons toutefois qu'ils soient mis en place la veille de la collecte après 19 h);
- Vos bacs doivent être suffisamment éloignés des balises, arbres, arbustes, clôtures, murets et abris d'automobile évitant ainsi de les endommager;
- Les roues des bacs doivent faire face à la résidence;

- Bien qu'il vous soit possible de placer vos bacs sur la portion gazonnée de votre terrain, nous recommandons de les placer dans l'entrée d'automobile;
- Les bacs doivent être placés à au moins 1 mètre les uns des autres (environ 3 pieds) et à une distance de 1 mètre (environ 3 pieds) de la voie publique (ceci facilite grandement les opérations de déneigement – voir photos);
- Vous devez retirer de cet emplacement vos bacs une fois la collecte effectuée.



Source : Service des travaux publics

**Vincent Rivest enr.**  
entrepreneur en construction et rénovation

T 418. 848.1853

821 ch. Jacques-Cartier Sud, Stoneham Qué. G3C 1Y2  
www.vincentrivest.com info@vincentrivest.com  
RRQ 5585-5969-01



*Amsterdam*  
rembourrage

- tout style de meubles  
- grand choix de tissus  
Annemarie Groothuis (418) 848-7885  
rembourrage@ccapcable.com



# RECOMMANDATIONS

DU

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS EN PRÉVISION DE LA SAISON HIVERNALE

### STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES



Du 1<sup>er</sup> novembre  
au 1<sup>er</sup> avril

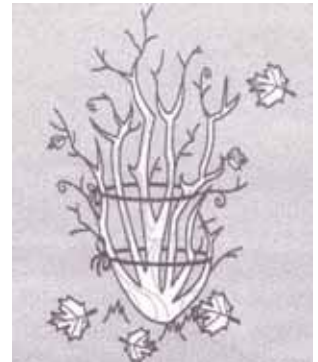
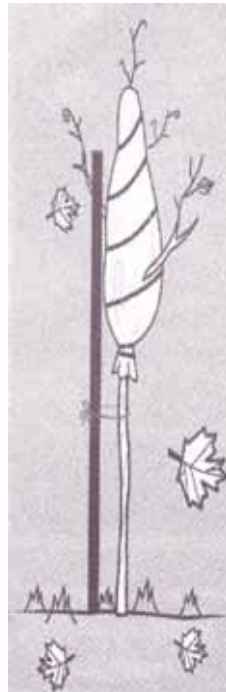
Conformément au règlement municipal concernant le stationnement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public en tout temps du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement.

En cas d'infraction, les policiers de la Sûreté du Québec et les employés municipaux des Services du greffe et de l'urbanisme pourront émettre un constat d'infraction.

D'autre part, si le véhicule nuit aux opérations d'enlèvement de la neige, les policiers de la Sûreté du Québec pourront le faire remorquer aux frais du propriétaire. Celui-ci devra communiquer avec la Sûreté du Québec pour reprendre possession de son véhicule.

### PROTÉGEZ VOS AMÉNAGEMENTS EN BORDURE DE LA RUE

Tous les résidents sont invités à protéger les aménagements paysagers et autres sur leurs propriétés, tels que boîtes aux lettres, murs, murets, arbres, arbustes, abris d'auto, panier de basketball, lampadaires, etc., afin qu'ils ne soient endommagés lors du passage des véhicules de déneigement. En plus des protections hivernales, tels que les clôtures à neige et les agrotexiles, l'installation de balises permettra aux équipes de déneigement de bien voir les divers aménagements malgré l'accumulation de neige. Il est recom-



# RECOMMANDATIONS

**DU** SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
EN PRÉVISION DE LA SAISON HIVERNALE

( suite )

mandé d'installer des balises de bois ou de métal d'une hauteur minimale de deux mètres et celles-ci doivent être implantées aux coins de votre terrain, juste en bordure du chemin (et non pas dans l'emprise du chemin). Chaque propriétaire a l'obligation de protéger ses installations contre la neige poussée sur son terrain. Les automobilistes qui stationnent leur véhicule dans leur entrée privée, mais très près de la rue, risquent de voir l'avant ou l'arrière de leur automobile enfouie sous la neige laissée par le renvoi de la charrue et celle-ci pourrait même être endommagée. À ce moment, le Service de déneigement ne pourra être tenu responsable.

## PONCEAU D'ENTRÉE PRIVÉE

Il est fortement recommandé à chacun des propriétaires de voir à ce que leur ponceau d'entrée privée soit libre de tout obstacle avant la tombée de la neige; ceci dans le but de faciliter l'écoulement des eaux et éviter les rigoles qui endommagent sérieusement la chaussée. Ces ponceaux sont en fait la responsabilité de chacun des propriétaires.

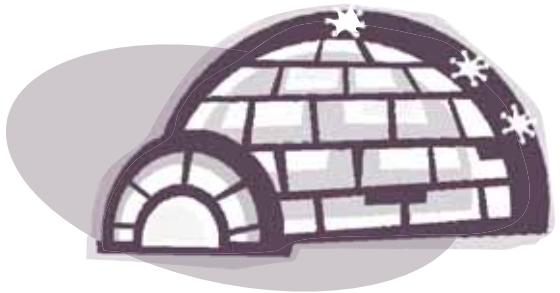
## NEIGE DANS LES RUES

En vertu de nos règlements, il est strictement interdit, sous peine d'amende pour le propriétaire ou l'occupant de tout terrain ou lot, de faire lui-même et/ou tolérer de pousser, jeter ou déposer de la neige ou de la glace provenant dudit terrain ou

dudit lot, sur toute rue, trottoir, allée ou terrain public. Assurez-vous d'en aviser votre entrepreneur en déneigement.

## IGLOO - TUNNEL

Question de sécurité, ne laissez pas les enfants construire un igloo ou un tunnel en bordure des chemins. En jouant, ils peuvent glisser sur la chaussée. La chaussée est réservée aux véhicules. Si vous leur permettez une telle construction, assurez-vous qu'elle se fera dans la cour arrière et ayez-les sous surveillance! Un accident est vite arrivé... Un étouffement dû à un effondrement risque de survenir à n'importe quel moment.



## INVITATION À LA PRUDENCE

N'oubliez pas que durant la saison hivernale, chaque automobiliste circule à ses propres risques, nous vous invitons donc à adapter votre conduite aux conditions de la route et à une très grande prudence lors de la tombée de la première neige d'automne et les dernières d'avril.

Nous comptons sur votre collaboration pour améliorer la sécurité routière dans votre secteur et ainsi faciliter les opérations de déneigement.

Source : Service des travaux publics



**SCIERIE MOBILE**  
**PLAMONDON enr.**

François Plamondon  
372, Rue du Moulin  
Tewkesbury (Qc)  
G3C 0B1

Tél: (+18) 848-6239

# RAPPORT COMPARATIF DES PERMIS DE CONSTRUCTION

2007-2008-2009 : 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 AOÛT



TYPE DE PERMIS	NOMBRE			VALEUR DES TRAVAUX (\$)		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Nouvelles constructions (unifamiliales, chalets, condos et commerces)	95	90	86	17 468 800	16 852 000	21 298 500
Rénovations	40	46	69	747 300	872 280	1 147 511
Agrandissements	21	22	35	916 000	911 000	1 022 500
Bâtiments accessoires	51	57	65	430 900	460 900	690 800
Démolitions	25	12	6			
Installations septiques	70	65	40			
Puits	58	46	49			
Abattage d'arbres	119	140	146			
Autres types de permis	146	143	265			
<b>TOTAL</b>	<b>625</b>	<b>621</b>	<b>761</b>	<b>19 563 000</b>	<b>19 096 180</b>	<b>24 159 311</b>

Source : Service de l'urbanisme et d'environnement

## Une lumière de rue défectueuse?

CONTACTEZ-NOUS  418 848-2381 poste 232

Afin d'être en mesure de remplacer les lumières de rues défectueuses dans les meilleurs délais, le Service des travaux publics demande la collaboration des résidents de la municipalité. Si vous remarquez qu'une lumière de rue, située sur le territoire de la municipalité, est brûlée ou encore qu'elle clignote, veuillez contacter le Service des travaux publics en composant le 418 848-2381, poste 232. En dehors des heures de bureau, veuillez laisser un message dans la boîte vocale à ce même numéro.

Source : Service des travaux publics

**LE SPÉCIALISTE EN POMPES RÉSIDENNELLES**  
Pompes submersibles • Pompes à jets • Réservoirs et accessoires

**DBC**  
SERVICE DE POMPES  
www.dbcqc.info

15 ans d'expérience

ESTIMATION GRATUITE

**STONEHAM**

**418 848-6901**

- Vente
- Installation
- Réparation
- Unité mobile

926, Jacques-Bédard  
Bureau 201  
Québec, QC (NDL)  
G2N 1E3

**Emmanuel Boulais inc.**  
arpenteurs - géomètres

tél. (418) 849-1861  
télé. (418) 849-1863  
eboulais@eboulais.com  
www.eboulais.com



# MOT DU SERVICE DES INCENDIES

## LE CHAUFFAGE D'APPOINT

Plusieurs moyens sont offerts à la population pour l'utilisation d'un chauffage d'appoint. En effet, vous retrouvez sur le marché les types suivants :

- Le chauffage au bois, avec le poêle à combustion lente, le foyer proprement dit et le poêle à bois ordinaire;
- Le chauffage aux granules que l'on retrouve de différents types et modèles;
- Le chauffage au mazout qui nous revient chez nos vendeurs de chauffage d'appoint;
- Le chauffage au propane ou au gaz naturel;
- Le chauffage à l'électricité.

Pour le chauffage au bois, assurez-vous d'avoir une très bonne qualité de bois (bois dur ou bois franc et bien séché durant une période d'au moins un an). Pour le chauffage aux granules, il existe plusieurs qualités de granule sur le marché. Certaines qualités de granule vous exigeront des maintenances plus fréquentes. Pour les trois autres moyens de chauffage, seule la concurrence vous apporte une qualité/prix.

Peu importe le moyen de chauffage d'appoint que vous avez choisi ou que vous choisirez, vous devez vous assurer que l'installation sera faite selon les nouvelles normes conformes au code du bâtiment. De plus, veuillez toujours aviser votre compagnie d'assurance de votre installation d'un chauffage d'appoint.

Il faut mentionner que le CAA a publié dans la revue « Touring » une étude de comparaison sur les différentes catégories de chauffage

d'appoint. On retrouve dans cette étude pour chacune des catégories, les avantages, les inconvénients, les mesures de sécurité et des précautions particulières pour le chauffage au bois.

### QUI DIT CHAUFFAGE D'APPOINT AU BOIS DIT : NETTOYAGE DE LA CHEMINÉE

L'hiver est à notre porte! Il faut déjà prévoir les préparatifs pour le chauffage. Le nettoyage de votre cheminée et l'inspection de votre installation de chauffage doivent être faits. Grâce à une bonne installation, vous atteindrez deux buts : un meilleur rendement de votre système de chauffage au bois et une plus grande sécurité pour les occupants.

Si vous devez payer pour effectuer le ramonage de votre cheminée, assurez-vous d'avoir une entreprise ayant du personnel compétent et de l'équipement adéquat pour effectuer le travail. Il n'y a aucune entreprise qui a un mandat des autorités municipales pour effectuer ce genre de travail. Vous devrez magasiner, attention aux personnes qui effectuent ce travail au noir. Un bon travail devrait comprendre en plus du ramonage de votre cheminée, le démontage et le nettoyage du tuyau de fumée, vider la base de votre cheminée de tout résidu de créosote et entreposez le tout à l'extérieur. Si une réparation devenait nécessaire, vous demandez plusieurs soumissions afin de confirmer le tout et à meilleur prix.

Source : *Jean-Pierre Fiset*  
*Lieutenant à la prévention*

# LA MARCHÉ AU RALENTI

## NE MÈNE NUL PART !

### QU'EST-CE QUE LA MARCHÉ AU RALENTI ?

La marche au ralenti consiste à laisser votre véhicule en marche lorsqu'il est immobilisé. Cela peut être lorsqu'on s'arrête pour parler à un ami, lorsqu'on fait un arrêt rapide au dépanneur, lorsqu'on fait réchauffer son véhicule en hiver ou lorsqu'on attend quelqu'un. La combustion de l'essence consommée inutilement produit des gaz nocifs dont l'émission peut être évitée en éteignant le moteur, tout simplement.

Voici de bonnes raisons de couper les moteurs !

### ÉCONOMISER DE L'ESSENCE :

Éviter de laisser votre moteur tourner inutilement 10 minutes par jour peut vous faire économiser jusqu'à 150 \$ par année.

### RETARDER L'USURE DE VOTRE VÉHICULE :

Un moteur qui tourne au ralenti ne fonctionne pas à une température suffisamment élevée pour que le carburant puisse brûler complètement, ce qui endommage le véhicule.

### RESPIRER UN AIR PUR ET LIMITER L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Une réduction des émissions de polluants atmosphériques dans l'air permet de protéger les enfants et les personnes vulnérables des effets irritants de ces particules.

Si les canadiens réduisaient de cinq minutes par jour la marche au ralenti, cela éviterait l'émission de 1,6 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par année, un des six gaz à effet de serre responsables du réchauffement planétaire.

Il est recommandé d'éteindre votre moteur dès que vous prévoyez faire un arrêt de plus de 10 secondes puisque l'essence consommée lors du démarrage est inférieure à l'essence consommée après 10 secondes de marche au ralenti.

Source : Direction générale



## PROGRAMME LIONS DE RÉCUPÉRATION DE VIEILLES LUNETTES

Dans le cadre de ce programme, Les Lions du Club Laurentien demandent aux citoyens de faire le don de leurs lunettes usagées.

En effet au cours des mois prochains, le club fera la collecte des lunettes usagées d'ordonnance et des lunettes de soleil avec ou sans ordonnance. Ces lunettes seront nettoyées et préparées pour la distribution aux habitants de pays en voie de développement. Une boîte est placée à cet effet au Complexe municipal.

Source : Jacques Rouet



### JOCELYN SAVARD

Propriétaire, instructeur chef,  
Champion du monde senior WKA

123 Chemin Rouke, Stoneham, QC G0A 4P0  
dojochampion@ccapcable.com  
Tel. : (418) 848-0866



Pression constante  
Vitesse variable

Tél. : (418) 849-5614  
Cell. : (418) 571-8893  
serviceregnet@ccapcable.com

Benoît Bureau, propriétaire



## RÉSULTATS DU PROJET PILOTE SUR LE

# compostage domestique

En juin 2008, la municipalité a mis à contribution 75 foyers en vue d'évaluer la quantité de matières résiduelles pouvant être détournées de l'incinérateur via le compostage domestique. L'un des objectifs de l'étude est de vérifier dans quelle mesure cette technique peut contribuer à l'atteinte d'un taux de valorisation total de 70 % des matières résiduelles produites, celui-ci étant fixé dans le Plan directeur d'aménagement et de développement adopté par la municipalité.

### MÉTHODOLOGIE

- Un secteur de la municipalité constitué exclusivement de résidences unifamiliales a été sélectionné dans le but d'y recenser 50 foyers n'ayant jamais pratiqué le compostage et qui étaient intéressés à participer au projet.
- Les volontaires ont reçu gratuitement un composteur domestique, un bac de comptoir (permettant de mesurer de façon assez homogène les quantités de matières disposées dans le composteur) et une formation sur le compostage.
- Un second échantillon de 25 foyers pratiquant déjà le compostage fut ajouté.
- De juin 2008 à mai 2009, les participants ont rempli un questionnaire conçu pour évaluer les quantités de matières organiques compostées au cours d'une année et recueillir leurs commentaires et suggestions.



(suite) >>

Denis Bélanger, prop.  
Cell. : 569-0791  
Rive-Sud

Christian Bélanger  
Cell. : 570-2131  
Rive-Nord

**PLOMBERIE**  
**des 2-RIVES D.B. INC.**  
**GHAUFFAGE RADIANT**

95, chemin des Faucons, Stoneham (Québec) G3C 0T7  
Tél. : 418-832-7741 • Fax : 418-907-5415

**Confort**  
souscontrôle

**418 848-1010**  
[www.confortsouscontrôle.com](http://www.confortsouscontrôle.com)

Chauffage • Climatisation • Géothermie • Électricité • Domestique

# compostage domestique

( suite )

## RÉSULTATS

- Le taux de participation est de 85 %. En effet, 15 % des 62 participants qui ont remis leurs données n'ont jamais débuté le compostage ou ils ont arrêté après quelques mois pour des motifs variables (dont le manque de temps et le manque d'intérêt). 27 % ont arrêté de composter l'hiver en raison de l'accessibilité difficile au composteur ou parce que celui-ci était rempli, alors que 58 % ont récupéré leurs matières toute l'année. Leur secret ? Ils accumulent les matières dans des contenants de transition (de bonnes vieilles chaudières de plastique font un excellent travail) pour contenir les matières organiques gelées jusqu'au printemps, lorsqu'elles sont transvidées dans le composteur.
- En moyenne 144 kg de matières organiques par foyer ont été compostés, parmi lesquels 107 kg sont des résidus alimentaires et 37 kg sont des résidus verts.

Selon ces résultats, si tous les foyers de la municipalité s'adonnaient au compostage domestique, le taux de valorisation total (matières résiduelles valorisées par recyclage ou compostage versus celles éliminées par incinération) passerait de 37 % à 52 %.

- La qualité du compost a également été évaluée. Les paramètres agronomiques de 9 échantillons ont été analysés, lesquels indiquent que les composts produits sont de bonne qualité.
- Avec le compost obtenu, une famille peut économiser une trentaine de dollars en frais d'achat de matières fertilisantes.
- Si cette pratique était adoptée par tous les citoyens, il s'en suivrait des économies annuelles de 28 322 \$ en frais d'incinération.
- Si le compostage domestique était pratiqué par toute la population, les émissions de gaz à effet de serre évitées attribuables à la réduction des matières incinérées seraient de l'ordre de 180 tonnes par année.

Les commentaires et recommandations émis par les participants sont variés, mais parmi ceux-ci il faut souligner la satisfaction qu'éprouvent plusieurs d'entre eux à réduire les quantités de déchets qu'ils disposent dans le bac vert. Ceux qui étaient nouvellement initiés ont graduellement acquis de la confiance et étaient étonnés par la simplicité du procédé. Tous les participants au projet recevront une copie électronique du rapport.

SURVEILLEZ L'APPARITION DU RAPPORT COMPLET SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.

[www.villestoneham.com](http://www.villestoneham.com)

**CLINIQUE DENTAIRE STONEHAM**



**Dr Stéphane Coulombe**  
Chirurgien-Dentiste

2683, boul. Talbot  
Stoneham, Qc G3C 1J6

Tél.: 848-8000  
Fax: 848-4000

Martin Pageau Arpenteur-géomètre  
m.pageau@dtarpenitea.com www.dtarpenitea.com



**Denis L. Tremblay**  
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

650, rue Graham-Bell, bur. 101  
Québec (Québec)  
G1N 4H5

Bureau: 418 684-0005  
Sans frais: 1 877 646-0005  
Fax: 418 687-9666



## DEFI CITROUILLE 2009

### LE RENDEZ-VOUS DE L'ART VÉGÉTAL !

Encore une fois cette année, de véritables chefs d'œuvre ont été réalisés le 31 octobre dernier dans le cadre de notre traditionnel Défi-citrouille.

L'équipe qui s'est mérité les honneurs cette année est celle de M. Éric Sinopoli (et Antoine) (*voir photo*).

L'originalité était également au rendez-vous en ce qui concerne les costumes. Cassiopée Mailhot s'est cependant démarquée avec son costume de diablesse (*voir photo*). Au plaisir de vous revoir l'an prochain avec de nouveaux défis d'originalité !!!

**NATURELLEMENT**  
différent



Le gagnant de cette année est monsieur Éric Sinopoli (et Antoine).



Cassiopée Mailhot, gagnante du concours de déguisements.



## CONCOURS de maisons décorées d'Halloween

La nuit du 31 octobre dernier a su nous montrer que les résidents de Stoneham-et-Tewkesbury ne manquent pas de créativité ! Cependant, la maison de Sylvie Jobin et Mageline Vermette de Tewkesbury a particulièrement attiré l'attention de notre jury par son originalité.

FÉLICITATIONS À TOUS LES PARTICIPANTS !



# artsmonie d'automne

2009



## UNE 11<sup>e</sup> ÉDITION COURONNÉE DE SUCCÈS

Des milliers de visiteurs en ont eu plein la vue pendant les quatre jours qu'a duré la 11<sup>e</sup> édition d'Artsmonie d'automne, le symposium d'arts visuels de Stoneham-et-Tewkesbury. Que ce soit sur le site de la chapelle de Tewkesbury (19 et 20 septembre 2009) ou sur celui du centre village de Stoneham (26 et 27 septembre 2009), les divers talents de nos artistes ainsi que les colorations de nos montagnes ont su émerveiller petits et grands.

Pendant toute la durée de l'événement, les visiteurs étaient invités à voter pour leur artiste « coup de cœur ». Chaque vote leur donnait la chance de gagner l'œuvre de M<sup>me</sup> Suzanne Lemieux, gagnante du coup de cœur 2008. Cette année, le grand préféré du public a été M. Richard Cameron-Morneau, artiste peintre. Une œuvre de ce dernier sera acquise par la municipalité et deviendra le 1<sup>er</sup> prix pour le tirage du symposium 2010.

Quant à lui, notre jury a décerné les mentions suivantes : la feuille d'or à M. Richard Cameron-Morneau, la feuille d'argent à M<sup>me</sup> Julie Larouche

et la feuille de bronze à M<sup>me</sup> Suzanne Lemieux. Une mention spéciale a également été décernée à M<sup>me</sup> Lise Genest.

Les coupons « Coup de cœur du public » ont encore fait deux heureux gagnants. M<sup>me</sup> Brigitte Savard est l'heureuse gagnante du tableau de Suzanne Lemieux, d'une valeur de 750 \$. Finalement, le deuxième prix d'une valeur de 200 \$ fut remporté par M<sup>me</sup> Monique Déry.

Pour conclure, il est important de souligner qu'un tel événement ne pourrait être un succès sans la collaboration de ses précieux bénévoles et commanditaires. Ils font partie intégrante d'un tel succès.

La municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury promet de nouveau une 12<sup>e</sup> édition d'Artsmonie d'automne pleine de créativité, de talents et... de couleurs. Nous vous attendons donc à l'automne 2010 !

( suite )

**ERIC DIONNE**  
*Planificateur financier*

Placements, REÉR, CELI, Assurances, Stratégies, Conseils

(418) 569-3262

*Pour en savoir plus :*

[www.ericdionne.com](http://www.ericdionne.com)



**ALARME  
MICROCOM**

**Yolaine Daigle**  
Conseillère résidente de Stoneham  
pour vous servir !



3710, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec (Québec) G1P 2J2  
Tél : 418 871-5188, p. 382  
Téléco : 418 871-8998  
Sans frais : 1 800 661-7676  
Cellulaire : 418 558-8518  
ydaigle@alarmemicrocom.com  
www.alarmemicrocom.com

**Sécurité et service sur toute la ligne !**



2009



## UNE 11<sup>E</sup> ÉDITION COURONNÉE DE SUCCÈS

(suite)



M. Richard Cameron-Morneau et  
Mme Gaétane G. St-Laurent, maîtresse

## OFFRE D'EMPLOI

NOUS RECHERCHONS  
UN SURVEILLANT DE PLATEAU  
AU SERVICE DES LOISIRS ET  
DE LA CULTURE (*poste occasionnel*)

### QUALIFICATIONS REQUISES :

- Aimer travailler avec le public et être à l'aise avec ce dernier;
- Responsable et autonome;
- Disponible le soir, la fin de semaine et les jours fériés;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Posséder une formation en premiers soins serait un atout.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 novembre 2009 :

### PAR COURRIER :

Municipalité des cantons unis de  
Stoneham-et-Tewkesbury  
Concours surveillant de plateau  
325 chemin du Hibou  
Stoneham-et-Tewkesbury  
(Québec) G3C 1R8

### PAR COURRIEL :

[verreault@villestoneham.com](mailto:verreault@villestoneham.com)

### PAR TÉLÉCOPIEUR :

418 848-1748

\* La priorité sera accordée aux étudiants âgés de 18 ans et plus.

SERVICES D'ARRES *Arborescence*  
SPÉCIALISTE EN ARBORICULTURE URBAINE  
**Martin Turcotte**  
20 ANS D'EXPÉRIENCE  
NOS SERVICES  
ÉLAGAGE - ÉMONDAGE - HAUBANAGE  
ABATTAGE - DÉBOISEMENT - ESSOUCHEMENT  
PLANTATION - FERTILISATION  
Estimation Gratuite (418) 849-0919

NAPA **AUTOPRO** [www.autoproservice.com](http://www.autoproservice.com)  
Garage Jean-Pierre Gagné Inc.  
2743, boul. Talbot  
Stoneham, QC, G3C 1K2  
Tel. : (418) 848-2722  
Télex : (418) 848-7363  
MÉCANIQUE GÉNÉRALE - INJECTION - ÉLECTRICITÉ  
Remorquage : (418) 932-3246

# SPECTACLES

DES 2 ET 3 OCTOBRE 2009

## Deux soirées magiques

à la grange du presbytère  
avec **Frédéric De Grandpré**

Les 2 et 3 octobre derniers, les spectateurs présents à la grange du presbytère de Stoneham ont eu droit à un spectacle intime où le jazz était à l'honneur avec Joël and the Outsiders, Annie Poulain et bien entendu, Frédéric De Grandpré.

Joël and the Outsiders, en plus d'accompagner musicalement les deux autres artistes, nous ont offert une performance jazz à faire vibrer. Avec sa voix riche et envoûtante, Annie Poulain a su charmer la salle avec ses compositions de jazz francophones, chacune accompagnée d'une petite histoire qui nous a mieux fait connaître cette artiste à découvrir. Finalement, Frédéric De Grandpré, notre « crooner » québécois, a impressionné par sa présence sur scène et bien entendu, son charme irrésistible. Nous avons également eu la chance de connaître cet homme généreux et très sympathique.

C'était la première d'une série de spectacles qui vous seront présentés au courant des prochains mois à la grange du presbytère. En plus de son acoustique exceptionnelle, cette salle au cachet unique offre une ambiance intime et chaleureuse.

Surveillez les prochaines parutions du Petit Rapporteur pour connaître les artistes à venir !




Dany Pageau

CELL. (418) 571-6573 • (418) 848-3371

efsb@belinet.ca

Licence RBQ : 8101-3740-43

Coupe de Bois  
Voie forestière  
Transport de bois  
Excavation  
(résidentiel+commercial)  
Transport en vrac  
Déneigement commercial  
Système d'épuration  
conventionnel  
Installation septique et  
Ecofoi 



**DANIEL PLAMONDON Inc.**

- Achat - Coupe de bois
- Aménagement forestier: - Jardinage  
- Détroussillage  
- Coupe partielle
- Achat - Vente de billots
- Bois de chauffage

Rés.: 848-0914  
Cell.: 520-6327

# Deux soirées magiques

à la grange du presbytère avec  
Frédéric De Grandpré  
(suite)



POULLET, VILLENEUVE & LAVOIE  
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

**Me Élise Villeneuve, notaire**  
Médiation familiale accréditée

909, rue Jacques-Duval, suite 500  
(Notre-Dame-des-Laurentides)  
Québec (Québec)  
G2N 1E3

Téléphone : (418) 849-4421  
Télécopieur : (418) 849-6497  
Courriel : [evilleneuve@notarius.net](mailto:evilleneuve@notarius.net)



Robert Dorion, Ing. É.A.,

**Altus Dorion**

Services conseils indépendants en Immobilier  
Fiscalité municipale

1265, boul. Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Québec) G1N 2C9  
Téléphone: 418 780 1465 • Télécopieur: 418 780 1471



# la collecte

## STONEHAM & TEWKESBURY ET LAC-DELAGE

Mardi 24 novembre

13 h 30 - 20 h 30

SALLE COMMUNAUTAIRE

325, chemin du Hibou

Organisée par l'Association des bénévoles du don de sang  
et la Sûreté du Québec, MRC de la Jacques-Cartier  
en collaboration avec la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

## VENTE DE LA CARTE CLUB AXIONS

### & DE LA CARTE D'ACCÈS AU PARC XL

OFFERT UNIQUEMENT POUR LES RÉSIDENTS DE NOTRE MUNICIPALITÉ

La Station Touristique vous offre en collaboration avec la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury la chance de vous procurer la Carte Club aXions et la carte d'accès au Parc XL à tarif réduit.

La Carte Club aXions vous donne la possibilité de skier ou surfer à Stoneham et au Mont-Sainte-Anne en économisant un minimum de 10 \$ à chacune de vos visites, sans oublier de nombreux autres avantages.

La carte Parc XL permet aux skieurs et planchistes, de niveau avancé ou expert, de profiter de la qualité des Parcs à accès contrôlé de Stoneham et du Mont-Sainte-Anne.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,  
VENEZ NOUS RENCONTRER :

Où : STATION TOURISTIQUE STONEHAM  
600, chemin du Hibou

Quand : Vendredi 20 novembre 2009 de 12 h à 21 h  
Samedi 21 novembre 2009 de 9 h à 16 h

Rabais carte aXions : 10 \$ de rabais avant taxes  
sur le tarif régulier

Rabais carte Parc XL : 50 % de rabais avant  
taxes sur le tarif régulier

*Aucun autre type de rabais sur l'achat de ces cartes  
ne sera disponible après ces dates.*

*Pièce d'identité obligatoire. Une carte par personne.*

### LE portobello

traiteur créatif



Chef à domicile  
Cocktail d'inspiration  
Menus créatifs froids et chauds  
418-265-4777

[www.traiteurportobello.com](http://www.traiteurportobello.com)

162 Chemin du Lac Est, Stoneham, G3C 2E8

### Garderie éducative

## Perlim pin pin



83, 1<sup>re</sup> Avenue, Stoneham (Québec) G3C 0K9  
Tél : (418) 848-6191



Période d'inscription : avant le 1<sup>er</sup> décembre 2009 (*Important, prix régulier après cette date*)  
Lieu d'inscription : Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, Service des loisirs et de la culture  
Personne-ressource : Jean-François Vachon, Directeur école des sports, 418 848-2415 poste 536

**LA MAJORITÉ DES COURS SONT OFFERTS EN SKI ET PLANCHE**

(Les prix incluent les taxes) • (Tarifs prévente régulière à titre informatif)

\*\*Le billet de remontée est obligatoire pour la durée du cours\*\*

**1. LES MINI-MOUSSES**

Clientèle : 3-6 ans

Durée : 10 semaines : 9 h, 11 h, 13 h 30  
8 semaines : 9 h, 11 h, 13 h 30

Quand : Samedi ou dimanche débutant les 9 et 10 janvier 2010

Coût :	<i>10 semaines</i>	<i>8 semaines</i>
Cours . . . . .	166 \$ (202 \$)	184 \$ (225 \$)
Cours et garderie (9 h à 14 h dîner inclus)	344 \$ (405 \$)	335 \$ (394 \$)



**2. LES CLASSES-NEIGE**

Clientèle : 7-17 ans

Durée : 10 semaines : 9 h, 11 h, 13 h 30  
8 semaines : 9 h, 11 h, 13 h 30

Quand : Samedi ou dimanche débutant les 9 et 10 janvier 2010

Coût :	<i>10 semaines</i>	<i>8 semaines</i>
Remontées non incluses . . . . .	166 \$ (202 \$)	184 \$ (225 \$)
Cours et remontées pour la journée 7-12 ans	305 \$ (371 \$)	295 \$ (360 \$)
Cours et remontées pour la journée 13-17 ans	369 \$ (450 \$)	347 \$ (423 \$)

**3. PROGRAMMES « JEUNES TALENTS »**

Conçus pour les jeunes cherchant l'esprit de club et voulant dépasser ses limites techniques tout au long de la saison (*plus de 35 heures d'encadrement*):

Clientèle : 5-17 ans

Durée : 22 décembre au 14 mars, 9 h à 11 h 30

Quand : 22 décembre 9 h, journée porte ouverte  
27-28-29 décembre, Camp de Noël  
Samedi le 9 janvier (Freestyle et Spécialiste) ou  
Dimanche le 10 janvier (Spécialiste seulement)

Pré-requis : Maintenir son parallèle en terrain difficile ou descendre « switch » dépendamment de l'option choisie (*une évaluation sur neige sera faite à la première semaine*). Pour les 5-6 ans, avoir réussi le niveau Dinosaur avec succès. Casque obligatoire.

**LE SPÉCIALISTE (ski seulement) NOUVEAU** – Groupe 5-6 ans et journée inter-station MSA  
Entraînement en piquets, techniques, esprit d'équipe, bosses, tout-terrain, participation aux courses récréatives, entraîneurs spécialisés. C'est un excellent compromis entre la compétition alpine et le cours classique.  
L'idéal pour les jeunes qui n'ont pas froid aux yeux!

# STATION TOURISTIQUE STONEHAM

## LE « FREESTYLE » (ski et surf)

Pour l'adepte du freestyle (rails, half-pipe, tout terrain). L'élève bénéficie d'un coaching personnalisé basé sur ses aptitudes, besoins et préférences.

Coût :	10 semaines
Remontées non incluses . . . . .	462 \$ (563 \$)
Cours et remontées pour la journée . . . . .	656 \$ (800 \$)
Cours et remontées pour la journée 13-17 ans	747 \$ (911 \$)

## 4. LE CLASSIQUE DU WEEK-END

Clientèle :	18 ans et +
Durée :	10 semaines : 9 h, 11 h, 13 h 30
Quand :	Samedi ou dimanche débutant les 9 et 10 janvier 2010
Coût :	10 semaines
Remontées non incluses . . . . .	184 \$ (225 \$)
Cours et remontées pour la journée . . . . .	462 \$ (563 \$)

## 5. COURS APPRENTI-MONITEUR

Clientèle :	14 ans et +
Durée :	10 semaines (2 h par semaine)
Quand :	Samedi le 9 janvier, 13 h 30
Coût :	Remontées non incluses . . . . . 264 \$ (322 \$)
	Cours et remontées pour la journée . . . . . 467 \$ (570 \$)

## 6. L'ACADÉMIE DU MERCREDI

Clientèle :	18 ans et +
Durée :	10 semaines (1 h 30 par semaine)
Quand :	Mercredi le 6 janvier 13 h
Coût :	Cours et remontées pour la 1/2 journée (12 h 30 à 16 h) . . . . . 203 \$ (247 \$)

## 7. L'ACADÉMIE CLAIR DE LUNE

Clientèle :	18 ans et +
Durée :	8 semaines (2 h par semaine)
Quand :	Mercredi le 6 janvier, 19 h 30
Coût :	Cours et remontées pour la soirée (18 h à 22 h) 217 \$ (264 \$)

## 8. \*\*NOUVEAU PROGRAMME DE PLANCHE À NEIGE\*\*

ENFIN UN PROGRAMME À VOTRE IMAGE!

Une fois le STEP 5 obtenu, vous pouvez désormais choisir le thème de session que vous préférez et vous serez alors encadré par un coach spécialisé et formé dans ce que vous choisissez!

Durée :	10 semaines (1 h 30 par semaine)
Coût :	Voir les tarifs des programmes groupes réguliers



# STATION TOURISTIQUE STONEHAM

Thèmes proposés :

« Park & Pipe » • Tout terrain • Performance

Quand : Mini-mousses Samedi ou dimanche 11 h débutant les 9 et 10 janvier  
 7-17 ans STEP Samedi ou dimanche 9 h et 11 h débutant les 9 et 10 janvier  
 7-17 ans Thèmes Samedi ou dimanche 11 h débutant les 9 et 10 janvier  
 Adultes/Thèmes Samedi ou dimanche 11 h débutant les 9 et 10 janvier



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### IDENTIFICATION DE LA FAMILLE

Nom du père :	Tél. rés. :	Tél. bur. :	Courriel :
Adresse :	Ville :		Code postal :
Nom de la mère :	Tél. rés. :	Tél. bur. :	Courriel :
Adresse :	Ville :		Code postal :

### FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Âge	Programme	8 ou 10 semaines	Journée	Heure	Ski ou planche	Niveau obtenu	Remontées	Coût

PROGRAMME	NIVEAUX SKI	NIVEAUX PLANCHE
Mini-mousses	Pingouin, Panda, Girafe, Zèbre, Dinosaur, Tigre	Step 1-2-3
Mini-mousses et garderie	Pingouin, Panda, Girafe, Zèbre, Dinosaur, Tigre	Step 1-2-3
Classes-neige	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10
Le Spécialiste	n/a	n/a
Freestyle session	n/a	n/a
Thèmes planche à neige	n/a	Performance, tout terrain, « park & pipe »
Le Classique du week-end	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10
Apprenti-Moniteur	n/a	n/a
L'Académie du mercredi	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10
L'Académie Clair de Lune	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10	Step 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10

# RUBRIQUE DES ORGANISMES



**Alpha Stoneham**

926, rue Jacques-Bédard  
Bureau 202  
Notre-Dame-des-Laurentides  
Tél. : 418 841-1042  
alphastoneham@ccapcable.com

Si vous êtes intéressés à suivre des ateliers de français ou d'initiation à l'informatique et au traitement de texte dans une ambiance chaleureuse, contactez-nous au 418 841-1042.

- Nouvelle orthographe (gratuit)
- Initiation à l'informatique (25 \$ pour une session de 7 ateliers)
- Navigation sur Internet (5 \$ par atelier)
- Ateliers thématiques de navigation sur Internet (5 \$ par atelier)

*À tous, un bel automne !*



85, 1<sup>re</sup> Avenue  
Stoneham  
Tél. : 418 848-4433

## BONJOUR À TOUS !

La friperie du « Coeur Ouvert » LANCE UN APPEL à des coeurs généreux.

Si vous possédez des vêtements pour nouveaux-nés et plus, cela rendrait des mamans très heureuses. Nous connaissons votre générosité et c'est tout à votre honneur !

Aussi, vous serait-il possible s.v.p. de bien fermer les sacs que vous apportez dans le bac de vêtements car ils se vident et c'est très désagréable pour les bénévoles.

*Merci de votre compréhension !*

Les bénévoles du « Coeur Ouvert »

HORAIRE : Lundi 13 h à 15 h  
Jeudi 19 h à 21 h

## PÉTANQUE STONEHAM

La saison de la pétanque s'étant terminée plus tard voici les noms des grands champions : M. Omer Lafond, M<sup>me</sup> Barbara Mecteau, M. Raynald Nadeau

Gagnants du groupe B : M. Roger Robitaille, M<sup>me</sup> Laurence Dubuc, M<sup>me</sup> Monique Lafond

Les finissants de

la saison en 1<sup>re</sup> position : M<sup>me</sup> Linda Ferland,  
M<sup>me</sup> Sylvie Jobin, M. Ghislain Larouche

Je tiens à remercier les employés de la municipalité pour l'entretien du terrain ainsi que M<sup>me</sup> Laurette Bédard et M. Régnald Soucy pour leur aide. Merci à tous les membres de la pétanque Stoneham pour leur joie de vivre.

J'en profite pour vous informer que M. Raynald Nadeau prendra la relève pour la prochaine saison.

ALINE MOISAN



# RUBRIQUE DES ORGANISMES



114, 1<sup>re</sup> Avenue  
Stoneham

Tél. : 418 848-3457  
mdjatome@ccapcable.com

NOTRE ÉQUIPE EST  
HEUREUSE D'ACCUEILLIR...

... les jeunes de 11 ans

La 1<sup>re</sup> heure de chaque période d'ouverture régulière (*voir 12-17 ans*)... et plus s'ils s'intègrent bien au groupe!

... les jeunes de 12 à 17 ans

- Du lundi au jeudi de 17 h 30 à 21 h
- Le vendredi de 17 h à 22 h
- Les samedis et dimanches – selon activités spéciales

AU PROGRAMME EN NOVEMBRE :

*Semaine du 1<sup>er</sup> au 7 novembre :*

- Atelier avec les policiers (*pour souligner la Semaine de prévention de la criminalité*)
- Atelier « J'donne mes idées » (*sur la programmation des prochains mois – collation gratuite pour les participants*)
- Projet « Mission pouch-pouch... » (*fabrication et vente d'un produit nettoyant écologique*)

*Semaine du 8 au 14 novembre :*

- Activité scrapbooking (*collage des photos 2008-2009*)
- Activité physique au gym (*de l'École Harfang-des-Neiges*)
- Soirée spéciale vendredi 13 (*jeu Atmosfear et films*)

*Semaine du 15 au 21 novembre :*

- Collecte de bouteilles (*autofinancement pour les comptes des jeunes*)
- Atelier « Réalise ton but » (*des trucs et astuces pour t'aider à l'atteindre*)
- Activité « Nuit blanche et Quilles » (*activité impliquant un coût*)

*Semaine du 22 au 28 et 29, 30 novembre :*

- Atelier « Parlons drogues et alcool » (*pour souligner la Semaine de prévention de la toxicomanie*)
- Activité physique au gym (*de l'École Harfang-des-Neiges*)
- Soirée « Disco 12-17 à la mdj » (*cocktails sans alcool en vente sur place*)
- Tournoi de ping-pong (*avec prix de participation*)

... les jeunes de 10 à 12 ans

dans le cadre du Projet

« L'Atôme fait place à la relève »

Les mardis, mercredis et vendredis de 15 h 15 à 17 h 15

(N.B. : Le projet fera relâche en décembre – reprise des activités le 18 janvier 2010)

AU PROGRAMME TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 :  
*Collation santé, aide aux devoirs, ateliers de prévention, jeux éducatifs*

Ce projet est réalisé grâce au soutien du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg ainsi que de la Table d'actions préventives jeunesse La Source.

LES ADOS VOUS TIENNENT À CŒUR? VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS IMPLIQUER DANS VOTRE COMMUNAUTÉ? VOUS ÊTES LE PARFAIT CANDIDAT POUR FAIRE PARTIE DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION (3 postes adultes sont présentement à combler)  
**BESOIN URGENT !**

Notre conseil d'administration (CA) est composé de huit à neuf membres de la communauté (membres jeunes et adultes) ou de partenaires du milieu (membres corporatifs) ainsi que d'un représentant de la municipalité. C'est l'instance dirigeante de notre organisme. Ses membres se rencontrent approximativement aux six semaines (sauf en période estivale) et ce, pendant environ deux heures. Nos réunions sont un lieu de réflexion, de proposition et de décision. Le CA a le mandat de veiller au bon fonctionnement de l'organisme en étroite collaboration avec sa coordonnatrice.

Pour plus de détails contactez Stéphanie Racine, notre coordonnatrice, en composant le 418 848-3457.

MESSAGE IMPORTANT AUX PARENTS  
Vous êtes inquiets à l'idée que votre ado fréquente la mdj? N'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe ou à nous téléphoner afin que nous puissions répondre à toutes vos questions et tenter de dissiper vos inquiétudes !



« OFFREZ-VOUS + QU'UNE banque ! »

Éducation

Démocratie

Accessibilité

Prévenance

Information

Ristournes

Solidarité

UNE FORCE QUI NOUS RASSEMBLE  
UNE CAISSE QUI *me* RESSEMBLE



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Charlesbourg